

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00171

Numéro SIREN : 798 212 692

Nom ou dénomination : 2 i 030

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2020 sous le numéro de dépôt 7779

# Greffe du tribunal de commerce de Chambéry



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/7779

Déposant :

Nom/dénomination : 2 i 030

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 798 212 692

N° gestion : 2018 B 00171

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21030</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise <b>178 B QUAI CHARLES ROISSARD</b>		73000 <b>CHAMBERY</b>		
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET * <b>7 9 8 2 1 2 6 9 2 0 0 0 1 5</b>				
		Exercice N, clos le <b>31122019</b>		
		N-1 <b>31122018</b>		
		Net <b>3</b>		
		Net <b>4</b>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement*	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		
	Fonds commercial (1)	AH		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 740	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 314	
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU		
	Créances rattachées à des participations	BB		
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF	88	
Autres immobilisations financières *	BH	24 290		
<b>TO TAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>36 432</b>	
			<b>10 090</b>	
			<b>26 342</b>	
			<b>21 354</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	350
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	529 439
		Autres créances (3)	BZ	968 604
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	
	Disponibilités	CF	2 311	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 534	
	<b>TO TAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 503 239</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1 539 671</b>	
			<b>59 847</b>	
			<b>1 479 824</b>	
			<b>1 384 866</b>	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	22 690
Clause de réserve de propriété *			(3) Part à plus d'un an	CR
Immobili-sations		Stocks :		
		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21030</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....5.667..... )	DA	5 667	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	656		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	774	179 957	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(5 132)</b>	<b>3 536</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>11 966</b>	<b>293 493</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	461 991	307	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	247 190	130 372	
	Dettes fiscales et sociales	DY	576 736	719 964	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	181 942	240 731	
<b>Compte régulier</b>	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>1 467 859</b>	<b>1 091 373</b>		
Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 479 824</b>	<b>1 384 866</b>		
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 467 859	1 091 373	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 21030				Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 505 528	FH		FI	1 505 528	1 993 280	
		FJ	1 505 528	FK		FL	1 505 528	1 993 280	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 956		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	45 444	54 006	
	Autres produits (1) (11)					FQ	215	1 081	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>1 551 187</b>	<b>2 050 323</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	252 689	366 010	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 080	32 066	
	Salaires et traitements *					FY	949 909	1 243 737	
	Charges sociales (10)					FZ	286 961	386 598	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	424	393
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	35 014	393
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	34	8 642	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>1 547 112</b>	<b>2 037 839</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>4 076</b>	<b>12 484</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 526	3 418	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>4 526</b>	<b>3 418</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 933	13 137	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>11 933</b>	<b>13 137</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(7 407)</b>	<b>(9 720)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>(3 332)</b>	<b>2 764</b>	

(RENVois voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21030</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	772
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	772
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 800
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(1 800)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 555 713
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 560 844
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	(5 132)
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 526
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 633
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	45 444
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7			
	obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES	1 800		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 479 824** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 555 713** euros et un total **charges** de **1 560 844** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-5 132** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

## ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	7 740					7 740
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 740</b>					<b>7 740</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal. agencement, aménagement divers	1 554					1 554
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	1 984		775			2 760
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 539</b>		<b>775</b>			<b>4 314</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	19 741	246 502			241 865	24 378
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>19 741</b>	<b>246 502</b>			<b>241 865</b>	<b>24 378</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 020</b>	<b>246 502</b>	<b>775</b>		<b>241 865</b>	<b>36 432</b>

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Concession brevet licence	3 ans
Installations agencements	entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	7 740			7 740
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 740</b>			<b>7 740</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	91	155		247
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	1 835	269		2 104
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 926</b>	<b>424</b>		<b>2 350</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>9 666</b>	<b>424</b>		<b>10 090</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations						Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement et de développement										
Autres immobilisations incorporelles										
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>										
Terrains										
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.										
Instal. technique matériel outillage industriels										
Instal générales Agencement aménagement divers										
Matériel de transport										
Matériel de bureau, informatique, mobilier										
Emballages récupérables, divers										
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>										
Frais d'acquisition de titres de participation										
<b>TOTAL</b>										
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>										

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	14 743	35 014		49 757
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>14 743</b>	<b>35 014</b>		<b>49 757</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 743</b>	<b>35 014</b>		<b>49 757</b>

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		35 014		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	88		88
	Autres immobilisations financières	24 290	22 690	1 600
	Clients douteux ou litigieux	96 197	96 197	
	Autres créances clients	433 242	433 242	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	820	820	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 337	12 337	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 879	34 879	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	463 394	463 394	
	Groupe et associés (2)	349 324	349 324	
	Débiteurs divers	107 850	107 850	
Charges constatées d'avances	2 534	2 534		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 524 956</b>	<b>1 523 268</b>	<b>1 688</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		88		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	247 190	247 190		
	Personnel et comptes rattachés	88 188	88 188		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 344	34 344		
	Impôts sur les bénéfices	338 995	338 995		
	Taxes sur la valeur ajoutée	114 386	114 386		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	822	822		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	461 991	461 991		
Autres dettes	181 942	181 942			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 467 859</b>	<b>1 467 859</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2019
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>579 104</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>108 000</b>
<i>Cits-Factures à établir</i>	<i>108 000</i>	
<b>Autres créances</b>		<b>471 104</b>
<i>TAXES S/ LES SALAIRES</i>	<i>8 720</i>	
<i>CICE</i>	<i>453 133</i>	
<i>ETAT - PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 541</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>7 710</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>37 919</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>19 148</b>
<i>FNPN</i>	<i>19 148</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>18 670</b>
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	<i>8 627</i>	
<i>DETTES IFM/ICP</i>	<i>3 040</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>3 180</i>	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	<i>2 668</i>	
<i>CHARGES SUR IFM/ICP</i>	<i>1 155</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>101</b>
<i>R R R A ACCORDER ET AVOIRS ET</i>	<i>101</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 534	2 534
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 534

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :****Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	27 032 €
Fournisseurs débiteurs :	0 €
Comptes courants :	349 324 €
Autres débiteurs divers :	99 776 €

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :****Dettes concernat les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	211 372 €
Clients créditeurs :	172 026 €
Comptes courants :	461 991 €
Autres créditeurs divers :	9 815 €

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice		340,00	2,9300	996,20
	Remboursées pendant l'exercice		94 673,00	1,0000	94 673,00
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>5 667,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>5 667,00</b>

## Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR  
9 Avenue de Constantine  
38100 GRENOBLE

ANNEXE - Elément 15

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### AUTRES INFORMATIONS :

#### **Rémunération des dirigeants :**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### **Honoraires du CAC**

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 8 400 € TTC.

#### **Effectif**

L'effectif de la société s'élève à 31 salariés

#### **Engagement en matière de pension et de retraite**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

2 i 030

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5.667 €**

**SIEGE SOCIAL : 178 B QUAI CHARLES ROISSARD – 73000 CHAMBERY**

**RCS CHAMBERY 798 212 692**

---

**RAPPORT DE GESTION**

**en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Nous vous rappelons que selon la Décision de l'Associée Unique du 27 novembre 2019, il a été décidé de désigner la société la Société AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES RHONE ALPES, Société par actions simplifiée au capital de 37.200 €, dont le siège est sis 3 chemin du Vieux Chêne – 38240 MEYLAN, RCS GRENOBLE 399 194 208 représentée par M. Philippe CREPS, comme commissaire aux comptes à la transformation.

Nous vous rappelons également que suivant les Décisions de l'Associée Unique du 31 décembre 2019, il a été décidé d'augmenter de capital social d'une somme de 340 € par apports en numéraire et émission de 340 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, puis il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 94.673 € par annulation de parts sociales, ensuite il a été décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée et enfin il a été décidé de nommer la société AZUR 4.0, représentée en la personne de Monsieur Frank HUEBER, en qualité de Président, de nommer Monsieur Ludovic de VIGNEMONT en qualité de Directeur Général et il a été constaté la démission de Monsieur Ludovic de VIGNEMONT de ses fonctions de Gérant.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1.505.528 € contre un chiffre d'affaires hors taxes de 1.993.280 € au cours du précédent exercice.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 1.547.112 €, le résultat d'exploitation positif s'élève à 4.076 € contre un résultat d'exploitation positif de 12.484 € au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif d'un montant de 7.407 €, le résultat courant avant impôts est négatif de 3.332 € contre un résultat courant avant impôts positif de 2.764 € au cours de l'exercice précédent.



Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 1.800 €, le résultat de cet exercice, après impôt sur les bénéfices est une perte nette comptable de 5.132 € contre un bénéfice net comptable de 3.536 € lors du précédent exercice.

## **II - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE**

L'année 2020 sera perturbée par la crise sanitaire traversée, mais nous mettons tout en œuvre pour retrouver la dynamique positive nécessaire à l'évolution de la société.

## **III - AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'imputer la perte comptable de l'exercice, qui s'élève à 5.131,61 € de la façon suivante :

- au poste Autres Réserves.....773,95 €  
Lequel sera porté de 773,95 € à 0 €,

- le solde, au poste Report à nouveau débiteur.....4.357,66 €  
Lequel s'élèvera à ce montant.

## **IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019**

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La société constate que cette crise sanitaire aura un impact qui risque d'être significatif sur son activité. Néanmoins, compte tenu des mesures prises, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

## **V - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Notre société n'a aucune activité dans ce domaine.

## **VI - PRISE DE PARTICIPATION**

Notre société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

## **VII - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES**

Néant.

## **VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses et charges non déductibles fiscalement.

M

## IX - DIVIDENDES

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous précisons la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.11.2016	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2017	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2018	/	/	/

## X – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 1<sup>er</sup> du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

### EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

	Factures reçues non réglées à la clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	11	2	11	12	150	175
Montant total des factures concernées TTC		7823€	48375€	40840€	476505€	212992€
Pourcentage du montant des achats TTC		2,4%	2,8%	4%	63,8%	73%
Pourcentage du montant des ventes TTC						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(c) Délais de paiement de référence</b>						

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	
--	--

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

A – Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	18	8	-	39	64
Montant total des factures concernées	60042,24	11158,01	-	24363,01	95563,26
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	13,67%	2,54%	-	5,55%	21,76%
B – Factures exclues du « A » relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues					

Informations sur les délais de paiement des clients

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 2<sup>ème</sup> du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des créances à l'égard des clients se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures émises non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	4	4			32	36
Montant total des factures concernées TTC	28450€	109925€			74887€	184812€

*M*



*47*

Pourcentage du montant des achats TTC						
Pourcentage du montant des ventes TTC	1,6%	6,1%			4,1%	10,2%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC	96197€					
<b>(c) Délais de paiement de référence</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

A – Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	16	1	3	13	36
Montant total des factures concernées	124623,42	3297,48	11919,26	21518,61	161358,77
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice	5,21%	0,14%	0,5%	0,9%	6,75%
B – Factures exclues du « A » relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues	18163,12				

FAIT à CHAMBERY  
LA PRESIDENCE



2 i 030

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5.667 €**  
**SIEGE SOCIAL : 178 B QUAI CHARLES ROISSARD – 73000 CHAMBERY**  
**RCS CHAMBERY 798 212 692**

**PROCES VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 20 JUILLET 2020 À 10H00**

L'AN DEUX MIL VINGT  
ET LE VINGT JUILLET À 10H00

Les actionnaires de la Société par actions simplifiées « 2i030 », au capital de 5.667 €, se sont réunis au siège social de la société MARE NOSTRUM au 9 avenue de Constantine, 38100 GRENOBLE, immatriculée 479 802 365 RCS GRENOBLE, en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frank HUEBER en sa qualité de représentant légal de la société AZUR 4.0, Présidente.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires sont tous présents ou représentés, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

Monsieur Ludovic de VIGNEMONT, Directeur Général est présent.

Monsieur le Président dépose sur le bureau les documents suivants, qui ont été adressés aux actionnaires huit jours avant l'assemblée ou qui ont été tenus à leur disposition au siège social à savoir :

1. La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et comportant l'ordre du jour, ainsi que le récépissé de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes.
2. La feuille de présence de l'assemblée.
3. Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) en date du 31 décembre 2019.
4. Le rapport de gestion du Président.
5. Le rapport spécial du Président sur les conventions.
6. Les rapports du Commissaire aux comptes.
7. Le texte des résolutions proposées.
8. Un exemplaire des statuts à jour.

*M* <sup>2</sup>  
*10*



*47*

Il est rappelé que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires pendant un délai de huit jours avant l'assemblée au siège social.

La totalité des actionnaires donne acte à la présidence que l'ensemble des formalités de convocation et de communication ont été respectées selon les formes exigées par la Loi.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général des Commissaires aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats
- lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou associés
- lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L-227-10 du Code de Commerce entre la société et ses dirigeants ou associés
- pouvoirs pour les formalités

Lecture est donnée des rapports du Président, des rapports du Commissaire aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019.

La présidence déclare se tenir à la disposition des membres de l'assemblée pour leur apporter toute précision et explication supplémentaire et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion du Président exposant la situation de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre 2019 jusqu'à ce jour, les activités en matières de recherche et de développement
- du rapport spécial du Président,
- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2019
- des rapports des Commissaires aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société

approuve lesdits comptes et bilan ainsi que les termes du rapport de gestion de la gérance tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la Gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

M  
M  
M



47

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépense et charges non déductibles fiscalement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé, conformément à l'article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois premiers exercices :

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2017	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2018	/	/	/

Décide d'imputer la perte comptable de l'exercice, qui s'élève à 5.131,61 € de la façon suivante :

- au poste Autres Réserves.....773,95 €  
Lequel sera porté de 773,95 € à 0 €,

- le solde, au poste Report à nouveau débiteur.....4.357,66 €  
Lequel s'élèvera à ce montant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce,

Approuve les termes de ces rapports et constate que les conventions ci-après ont été valablement conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir :

- avec la société « **2ID** », associée :

- contrat de licence de marque « ILLICO INTERIM » et de prestation de communication : 43.703 € H.T., montant constaté en charges.

La société « 2ID », représentée par son Président la Société FINANCIERE SAIN VIAL prise en la personne de son représentant légal, M. Nicolas CUYNAT étant intéressée aux présentes conventions, se retirent du vote conformément à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : *l'unanimité*

*[Signatures]*

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce,

Approuve les termes de ces rapports et constate que les conventions ci-après ont été valablement conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir :

- avec la société « **MARE NOSTRUM** », associée indirecte :
  - conventions de services portant sur maintenance informatique, services comptabilité et paye, services juridiques : 6.237 € HT, montant constaté en charge.
- avec la société « **NEW GEST** », dont la société « MARE NOSTRUM » est associée :
  - convention de services : 17.400 € HT, montant constaté en charge.

La société « MARE NOSTRUM », représentée par son Président Monsieur Nicolas CUYNAT étant intéressée aux présentes conventions, se retirent du vote conformément à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : l'unanimité

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

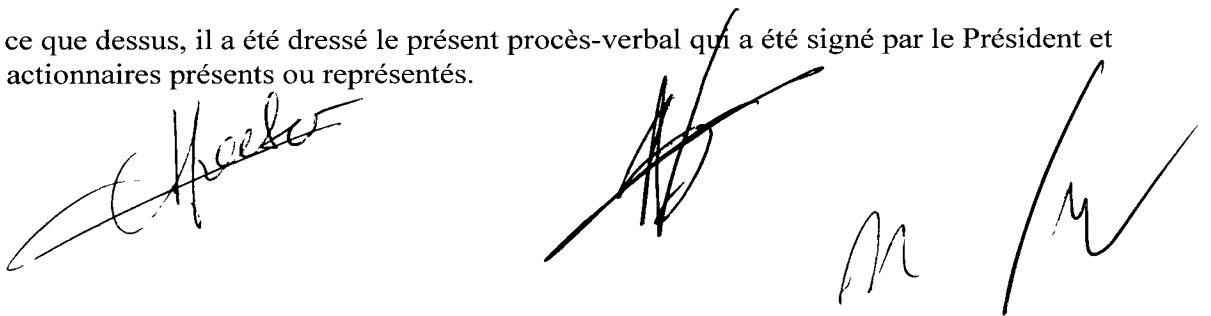
Donne tous pouvoirs en vue d'accomplir toutes formalités dont besoin sera, à toute personne porteuse d'une copie ou d'un original des présentes.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : l'unanimité

## CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et tous les actionnaires présents ou représentés.



**2i030**

Société par actions simplifiée au capital de 5.667 €  
Siège social : 19 Boulevard Silvio Trentin 31200 TOULOUSE  
R.C.S. TOULOUSE 798 212 692

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

---

AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIÉS | SUD-EST

Expertise comptable et Commissariat aux comptes

3 chemin du Vieux Chêne 38240 Meylan | Tél (33) 04 76 41 34 24 | Fax (33) 04 76 41 63 82 | grenoble@aca-sudest.fr | www.aca-sudest.fr

Établissement secondaire : 13 chemin du levant 01210 Ferney-Voltaire | Tél (33) 04 50 40 46 42 | Fax (33) 04 50 42 85 90

SAS au capital de 37200€ - RCS Grenoble B 399 194 208

A l'associé unique,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2i030** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 1<sup>er</sup> Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note de l'annexe incluse dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » expose le respect du principe d'indépendance des exercices comptables (et par tant précise le principe d'indépendance comptable appliqué aux produits). Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement et de l'information fournie dans l'annexe des comptes.
- Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de contrôle de l'apurement, de leur existence et de leur correcte évaluation ainsi que de l'information fournie dans la note de l'annexe « Créances et dettes ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



497

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 1<sup>er</sup> juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



497

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Meylan, le 10 juillet 2020

**AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES**

**RHÔNE-ALPES**

Représentée par

**Philippe CREPS**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 21030</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>178 B QUAI CHARLES ROISSARD 73000 CHAMBERY</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>7 9 8 2 1 2 6 9 2 0 0 0 1 5</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, <b>31122019</b>					
		Net <b>31122018</b>					
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>				
			Net <b>3</b>				
			Net <b>4</b>				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	Capital souscrit non appelé (I) AA					
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES (J)	Frais d'établissement * AB		AC		
			Frais de développement* CX		CC		
			Concessions, brevets et droits similaires AF		AC		
			Fonds commercial (1) AH		AI		
			Autres immobilisations incorporelles AJ	7 740	AK	7 740	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			AM			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K)	Terrains AN		AC			
		Constructions AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles AI	4 314	AU	2 350	1 964	1 613
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU		CV			
		Créances rattachées à des participations BE		BC			
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF	88	BC		88	
		Autres immobilisations financières * BH	24 290	BI		24 290	19 741
<b>TO TAL (II)</b> BJ		<b>36 432</b>	<b>BK</b>	<b>10 090</b>	<b>26 342</b>	<b>21 354</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BO			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	350	BW		350	
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	529 439	BY	49 757	479 683	495 290
		Autres créances (3) BZ	968 604	CA		968 604	849 733
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE			
Disponibilités CF		2 311	CC		2 311	14 972	
Charges constatées d'avance (3) * CH		2 534	CI		2 534	3 517	
<b>TO TAL (III)</b> CJ		<b>1 503 239</b>	<b>CK</b>	<b>49 757</b>	<b>1 453 482</b>	<b>1 363 512</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN						
	<b>TO TAL GENERAL (I à VI)</b> CO		<b>1 539 671</b>	<b>1A</b>	<b>59 847</b>	<b>1 479 824</b>	<b>1 384 866</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	22 690	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21030</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....5.667..... )	DA	5 667	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	656	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	774	179 957
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(5 132)</b>	<b>3 536</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>11 966</b>	<b>293 493</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	461 991	307
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	247 190	130 372
	Dettes fiscales et sociales	DY	576 736	719 964
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	181 942	240 731
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TO TAL (IV)</b>	EC	<b>1 467 859</b>	<b>1 091 373</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 479 824</b>	<b>1 384 866</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 467 859	1 091 373
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Désignation de l'entreprise : SAS 21030					Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	FF		
		FG	1 505 528	FH		FI	1 505 528
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 505 528	FK	FL	1 505 528	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 956	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	45 444	
	Autres produits (1) (11)				FQ	215	
					FR	1 551 187	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						<b>2 050 323</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	252 689	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	22 080	
	Salaires et traitements *				FY	949 909	
	Charges sociales (10)				FZ	286 961	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	424
						GB	393
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	35 014
	Autres charges (12)				GD		
					GE	34	
				GF	1 547 112		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						<b>2 037 839</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>					GG	<b>4 076</b>	
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	4 526	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	3 418	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
				GP	4 526		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						<b>3 418</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	11 933	
	Différences négatives de change				GS	13 137	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
				GU	11 933		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						<b>13 137</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>(7 407)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>(3 332)</b>	
						<b>2 764</b>	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2I030</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	772
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	772
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 800
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	772
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 054 513
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 050 976
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	3 536
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
		{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 526
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 633
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	45 444
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>AMENDES ET PENALITES</b>	1 800		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 479 824 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 555 713 euros et un total charges de 1 560 844 euros, dégageant ainsi un résultat de -5 132 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

## ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	7 740					7 740
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 740</b>					<b>7 740</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 554					1 554
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	1 984		775			2 760
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 539</b>		<b>775</b>			<b>4 314</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	19 741	246 502			241 865	24 378
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>19 741</b>	<b>246 502</b>			<b>241 865</b>	<b>24 378</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 020</b>	<b>246 502</b>	<b>775</b>		<b>241 865</b>	<b>36 432</b>

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Concession brevet licence	3 ans
Installations agencements	entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

## ANNEXE - Élément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	7 740			7 740
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 740</b>			<b>7 740</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	91	155		247
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	1 835	269		2 104
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 926</b>	<b>424</b>		<b>2 350</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>9 666</b>	<b>424</b>		<b>10 090</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	14 743	35 014		49 757
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>14 743</b>	<b>35 014</b>		<b>49 757</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 743</b>	<b>35 014</b>		<b>49 757</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		35 014		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	88		88
	Autres immobilisations financières	24 290	22 690	1 600
	Clients douteux ou litigieux	96 197	96 197	
	Autres créances clients	433 242	433 242	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	820	820	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 337	12 337	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 879	34 879	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	463 394	463 394	
	Groupe et associés (2)	349 324	349 324	
	Débiteurs divers	107 850	107 850	
	Charges constatées d'avances	2 534	2 534	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 524 956</b>	<b>1 523 268</b>	<b>1 688</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		88		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	247 190	247 190		
	Personnel et comptes rattachés	88 188	88 188		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 344	34 344		
	Impôts sur les bénéfiques	338 995	338 995		
	Taxes sur la valeur ajoutée	114 386	114 386		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	822	822		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	461 991	461 991		
	Autres dettes	181 942	181 942		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 467 859</b>	<b>1 467 859</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2019
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>579 104</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>108 000</b>
<i>Clts-Factures à établir</i>	<i>108 000</i>	
<b>Autres créances</b>		<b>471 104</b>
<i>TAXES S/ LES SALAIRES</i>	<i>8 720</i>	
<i>CICE</i>	<i>453 133</i>	
<i>ETAT - PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 541</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>7 710</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>37 919</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>19 148</b>
<i>FNP</i>	<i>19 148</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>18 670</b>
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	<i>8 627</i>	
<i>DETTES IFM/ICP</i>	<i>3 040</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>3 180</i>	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	<i>2 668</i>	
<i>CHARGES SUR IFM/ICP</i>	<i>1 155</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>101</b>
<i>R.R.R. A ACCORDER ET AVOIRS ET</i>	<i>101</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>		2 534	2 534
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			2 534

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :****Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	27 032 €
Fournisseurs débiteurs :	0 €
Comptes courants :	349 324 €
Autres débiteurs divers :	99 776 €

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :****Dettes concernat les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	211 372 €
Clients créditeurs :	172 026 €
Comptes courants :	461 991 €
Autres créditeurs divers :	9 815 €

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	100 000,00	1,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice	340,00	2,9300	996,20
	Remboursées pendant l'exercice	94 673,00	1,0000	94 673,00
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>5 667,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>5 667,00</b>

## Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR  
9 Avenue de Constantine  
38100 GRENOBLE



ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### AUTRES INFORMATIONS :

#### **Rémunération des dirigeants :**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### **Honoraires du CAC**

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 8 400 € TTC.

#### **Effectif**

L'effectif de la société s'élève à 31 salariés

#### **Engagement en matière de pension et de retraite**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

2 i 030

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5.667 €

SIEGE SOCIAL : 178 B QUAI CHARLES ROISSARD – 73000 CHAMBERY

RCS CHAMBERY 798 212 692

=====

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L’AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET  
VOTEE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 JUILLET 2020 A 10H00**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé, conformément à l'article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois premiers exercices :

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2017	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2018	/	/	/

Décide d'imputer la perte comptable de l'exercice, qui s'élève à 5.131,61 € de la façon suivante :

- au poste Autres Réserves.....773,95 €  
Lequel sera porté de 773,95 € à 0 €,

- le solde, au poste Report à nouveau débiteur.....4.357,66 €  
Lequel s'élèvera à ce montant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

Certifié conforme  
La Présidence

